

L'INCAPACITÉ CHEZ LES ENFANTS AU QUÉBEC

PORTRAIT SELON LE RECENSEMENT DE 2021



L'INCAPACITÉ CHEZ LES ENFANTS AU QUÉBEC

PORTRAIT SELON LE RECENSEMENT DE 2021

RÉDACTION

Augustin Décarie
Analyste-conseil
Direction de l'évaluation, des analyses
et des statistiques

COLLABORATION

Marie-Claire Major
Analyste-conseil experte
Direction de l'évaluation, des analyses
et des statistiques

SUPERVISION

Isabelle Émond
Directrice de l'évaluation, des analyses
et des statistiques

ÉDITION

Secrétariat général, communications
et affaires juridiques

RÉVISION LINGUISTIQUE

Sheila Lotay

DATE

17 mars 2025

APPROBATION

Daniel Jean
Directeur général

RÉFÉRENCE SUGGÉRÉE

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU
QUÉBEC (2025). *L'incapacité chez les enfants au
Québec : portrait selon le recensement de 2021*,
Drummondville, Secrétariat général, communications
et affaires juridiques, L'Office, 28 p.

Dépôt légal – 2025
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN 978-2-555-01210-3 (version PDF)

.....

Office des personnes handicapées du Québec
309, rue Brock, Drummondville (Québec) J2B 1C5
Téléphone : 1 800 567-1465
Téléscripteur : 1 800 567-1477
www.ophq.gouv.qc.ca

FAITS SAILLANTS

- Au Québec, en 2021, un peu moins d'un cinquième des enfants de 0 à 17 ans (19,2 %) ont une incapacité. Il s'agit d'une augmentation comparativement à 2016, alors que cette proportion était de 16,4 %.
- Cette augmentation est statistiquement significative tant chez les garçons que chez les filles. Elle l'est également pour les 5 à 11 ans comme pour les 12 à 17 ans. Toutefois, aucune tendance significative ne s'observe chez les 0 à 4 ans.
- Les garçons sont proportionnellement plus nombreux à avoir une incapacité que les filles (20,7 % c. 17,8 %).
- L'incapacité liée à l'apprentissage est la plus fréquente chez les enfants au Québec (12,8 % de la population), suivie par l'incapacité liée à la santé mentale (6,8 %). Les incapacités liées à l'apprentissage, à la santé mentale, à la vision et à l'audition ont crû de 2016 à 2021.
- L'incapacité est en hausse dans presque toutes les régions administratives du Québec, seules les données de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec ne montrent aucune augmentation significative.
- Les enfants avec incapacité vivent en plus grande proportion dans des familles monoparentales que les enfants sans incapacité (29 % c. 20 %).
- Les enfants autochtones sont proportionnellement plus nombreux à avoir une incapacité que les enfants non-autochtones (24,5 % c. 19,1 %).
- Les enfants immigrants sont moins susceptibles d'avoir une incapacité que les enfants non-immigrants (14,0 % c. 19,7 %).
- Les enfants avec incapacité sont moins susceptibles de vivre dans une famille dont le revenu est supérieur à 75 000 \$ que les enfants sans incapacité (67 % c. 71 %). Ils vivent aussi en plus forte proportion dans des familles qui ne comptent aucune personne salariée ou bénéficiaire de revenu d'emploi (5,2 % c. 3,9 %).
- La proportion d'enfants en situation de faible revenu, avec et sans incapacité, a diminué significativement entre 2016 et 2021, de 8,9 % à 3,3 %, un changement attribuable en bonne partie aux aides gouvernementales fédérales ponctuelles instaurées pour répondre à la pandémie de COVID-19 (Statistique Canada 2022a).

TABLE DES MATIÈRES

CONTEXTE ET MÉTHODOLOGIE	1
Limites des données du Recensement	1
Compilation et analyse	2
TAUX D'INCAPACITÉ CHEZ LES ENFANTS	3
Près d'un cinquième des enfants ont une incapacité; une proportion en augmentation depuis 2016	3
Les garçons sont plus susceptibles que les filles d'avoir une incapacité	4
L'incapacité liée à l'apprentissage est la plus fréquente chez les enfants au Québec	4
Les proportions d'enfants avec une incapacité liée à l'apprentissage, la santé mentale et la vision augmentent avec l'âge	5
Les incapacités liées à l'apprentissage, à la santé mentale, à la vision et à l'audition sont en hausse	6
Près de la moitié des enfants avec incapacité ont une incapacité légère	7
Les garçons ayant une incapacité sont plus susceptibles d'avoir une incapacité modérée ou grave que les filles	8
Les enfants ayant une incapacité indéterminée ou liée à la mobilité ou la dextérité ont plus souvent une incapacité grave	8
Une augmentation significative de l'incapacité dans presque toutes les régions du Québec	9
Proportionnellement plus d'enfants avec incapacité au Québec qu'au Canada	11
CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES ET SOCIOÉCONOMIQUES	12
Plus d'un quart des familles comptent un enfant ayant une incapacité	12
Les enfants avec incapacité vivent en plus grande proportion dans une famille monoparentale	13
Le taux d'incapacité est plus élevé chez les enfants autochtones que chez les autres enfants	14
Le taux d'incapacité est plus faible chez les enfants immigrants que chez les autres enfants	14
La proportion d'enfants ayant une incapacité sous le seuil du faible revenu a diminué depuis 2016	15
Les enfants avec incapacité sont moins susceptibles de vivre dans une famille dont le revenu est de 75 000 \$ et plus	16
Les enfants avec incapacité vivent plus souvent dans une famille sans personne salariée ou bénéficiaire d'un revenu d'emploi	16

Les enfants avec incapacité vivent plus fréquemment dans des familles locataires de leur logement	17
Le logement est plus abordable pour les familles avec enfant en 2021.	18
Les enfants avec incapacité vivent moins souvent dans des logements de taille insuffisante	19
 ANNEXE I QUESTIONS PERMETTANT D'IDENTIFIER LES PERSONNES AYANT UNE INCAPACITÉ	 20
 ANNEXE II DÉFINITIONS	 22
 ANNEXE III INFORMATION CONCERNANT L'UTILISATION DE LA VARIABLE « GENRE DE LA PERSONNE »	 26
 MÉDIAGRAPHIE.	 27

LISTE DES TABLEAUX

1. Taux d'incapacité selon l'âge, population de 0 à 17 ans, Québec, 2016 et 2021	3
2. Taux d'incapacité selon l'âge et le genre, population de 0 à 17 ans, Québec, 2021.	4
3. Taux d'incapacité selon le type d'incapacité et le genre, population de 0 à 17 ans, Québec, 2021.	5
4. Taux d'incapacité selon le type d'incapacité et l'âge, population de 0 à 17 ans, Québec, 2021.	6
5. Taux d'incapacité selon le type d'incapacité, population de 0 à 17 ans, Québec, 2016 et 2021	7
6. La gravité de l'incapacité, population avec incapacité de 0 à 17 ans, Québec, 2016 et 2021	7
7. La gravité de l'incapacité selon le genre, population avec incapacité de 0 à 17 ans, Québec, 2021.	8
8. La gravité de l'incapacité selon le type d'incapacité, population de 0 à 17 ans, Québec, 2021.	9
9. Taux d'incapacité selon la région administrative du Québec, population de 0 à 17 ans, 2016 et 2021	10
10. Taux d'incapacité selon la province du Canada, population de 0 à 17 ans, 2016 et 2021 . . .	11
11. Taille de la famille, population de 0 à 17 ans désignée comme enfant d'une famille de recensement avec et sans incapacité, Québec, 2021	12
12. Type de famille, population de 0 à 17 ans désignée comme enfant d'une famille de recensement avec et sans incapacité, Québec, 2021	13
13. Taux d'incapacité selon l'identité autochtone, population de 0 à 17 ans, Québec, 2016 et 2021	14
14. Taux d'incapacité selon le statut d'immigrant ou d'immigrante, population de 0 à 17 ans, Québec, 2016 et 2021	14
15. Situation de faible revenu (après impôt), population de 0 à 17 ans désignée comme enfant d'une famille de recensement avec et sans incapacité, Québec, 2016 et 2021	15
16. Revenu après impôt de la famille, population de 0 à 17 ans désignée comme enfant d'une famille de recensement avec et sans incapacité, Québec, 2021	16
17. Absence d'une personne salariée ou bénéficiaire d'un revenu d'emploi dans la famille selon l'incapacité, population de 0 à 17 ans désignée comme enfant d'une famille de recensement avec et sans incapacité, Québec, 2016 et 2021	17

18. Mode d'occupation du logement dans la famille selon l'incapacité, population de 0 à 17 ans désignée comme enfant d'une famille de recensement avec et sans incapacité, Québec, 2021	17
19. Abordabilité du logement dans la famille selon l'incapacité, population de 0 à 17 ans désignée comme enfant d'une famille de recensement avec et sans incapacité, Québec, 2016 et 2021	18
20. Taille insuffisante du logement, population de 0 à 17 ans désignée comme enfant d'une famille de recensement avec et sans incapacité, Québec, 2016 et 2021	19

CONTEXTE ET MÉTHODOLOGIE

- En 2020, l'Office des personnes handicapées du Québec (l'Office) a publié deux rapports exploitant les données du Recensement pour documenter, au Québec, la présence d'incapacités chez les enfants de 0 à 17 ans et chez les personnes de 18 ans et plus vivant avec leurs parents ainsi que pour établir un portrait socioéconomique de ces populations avec incapacité (Office 2020a, 2020b).
- En mai 2024, l'Office a publié une nouvelle mouture du rapport portant sur les personnes de 18 ans et plus vivant avec leurs parents (Office 2024).
- Ce rapport-ci présente quant à lui les données les plus récentes sur les enfants de 0 à 17 ans.
- Afin de brosser un portrait de l'incapacité chez les enfants au Québec, l'Office a choisi d'employer les données issues des questions sur les difficultés à faire des activités de la vie quotidienne du Recensement (voir l'annexe I).
- L'incapacité correspond aux aptitudes d'une personne, c'est-à-dire à son fonctionnement. Elle est définie comme une réduction de la capacité d'une personne à accomplir une activité ou à fonctionner sur le plan intellectuel, psychologique, physiologique ou anatomique. Le terme « personne handicapée » désigne les personnes ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui sont sujettes à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes. C'est la définition inscrite dans la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale (Loi)* (Québec 2004).

Limites des données du Recensement

- Le Recensement 2021 inclut des questions sur les difficultés des individus à faire leurs activités de la vie quotidienne à cause d'une condition physique ou mentale persistante ou d'un autre problème de santé chronique (Statistique Canada 2023). Ces questions ne sont pas utilisées par Statistique Canada pour identifier l'incapacité, mais servent plutôt de questions filtres afin d'assembler l'échantillon de l'*Enquête canadienne sur l'incapacité (ECI)*. Comme l'ECI cible uniquement les personnes de 15 ans et plus, l'Office a choisi d'employer ces questions filtres pour étudier l'incapacité chez les enfants.
- Le principal problème des questions sur les activités de la vie quotidienne du Recensement est leur manque de précision pour cerner une population avec incapacité sujette à rencontrer des obstacles dans sa participation sociale. Chez les personnes de 15 ans et plus, le taux d'incapacité mesuré avec le questionnaire complet de l'ECI est significativement plus faible que la proportion d'individus déclarant une difficulté à faire une activité de la vie quotidienne. À titre d'exemple, au Canada, 35,3 % des personnes de plus de 15 ans ont fourni une réponse positive aux questions sur les activités de la vie quotidienne lors du Recensement de 2016, alors que 22,3 % d'entre elles ont une incapacité selon l'ECI de 2017 (Furrie 2018).

- Statistique Canada indique deux facteurs pour expliquer ce phénomène. D'une part, plusieurs personnes ayant une incapacité temporaire donnent des réponses positives aux questions sur les activités de la vie quotidienne. D'autre part, plusieurs répondants et répondantes du Recensement déclarent qu'un membre de leur ménage a une incapacité, alors que si cette personne remplissait elle-même le questionnaire de l'ECI, elle affirmerait ne pas en avoir (Statistique Canada 2023).
- Chez les enfants de 0 à 5 ans, les questions sur les activités de la vie quotidienne souffrent des mêmes lacunes. Arim et autres (2025) ont comparé celles-ci avec trois autres mesures de l'incapacité. Ils concluent que les questions sur les activités de la vie quotidienne ciblent une population beaucoup plus large, laquelle apparaît moins à risque de rencontrer des obstacles à sa participation sociale et d'être en mauvaise santé. Le tiers (33 %) des enfants qui ont une incapacité selon les questions sur les activités de la vie quotidienne ne sont pas identifiés par une autre mesure de l'incapacité (Arim et autres 2025).
- Bref, les questions sur les AVQ ne distinguent pas bien les incapacités persistantes et significatives d'autres incapacités. Les données du présent rapport représentent conséquemment une population plus large que celle visée par la définition de personne handicapée dans la *Loi*.

Compilation et analyse

- Les données des Recensements 2016 et 2021 proviennent de Statistique Canada et ont été analysées par l'Office. La responsabilité liée à l'utilisation et à l'interprétation des données présentées dans ce document est entièrement celle de l'Office.
- Toutes les différences présentées dans le corps du texte sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 95 %. Cela signifie qu'il y a 19 chances sur 20 ou plus qu'elles se trouvent réellement dans la population de référence.
- Les définitions du taux d'incapacité, de la gravité de l'incapacité, des différents types d'incapacité et de la famille de recensement sont présentées à l'annexe II.

TAUX D'INCAPACITÉ CHEZ LES ENFANTS

- La section suivante présente le taux d'incapacité chez les enfants, soit les personnes de 0 à 17 ans, selon plusieurs variables.

Près d'un cinquième des enfants ont une incapacité ; une proportion en augmentation depuis 2016

- Au Québec, en 2021, près d'un cinquième des enfants (19,2 %) ont une incapacité. Il s'agit d'une augmentation significative par rapport à 2016, alors que cette proportion était de 16,4 % (tableau 1).
- En 2021, le taux d'incapacité croît avec l'âge. Il passe de 6,4 % pour les 0 à 4 ans à 20,8 % pour les 5 à 11 ans, puis à 27,2 % pour les 12 à 17 ans.
- Le taux d'incapacité est en hausse depuis 2016 chez les 5 à 11 ans (20,8 % c. 18,6 %) et les 12 à 17 ans (27,2 % c. 22,8 %). Il n'a pas significativement augmenté chez les 0 à 4 ans.

Tableau 1

Taux d'incapacité selon l'âge, population de 0 à 17 ans, Québec, 2016 et 2021

	2016		2021	
	%	n	%	n
0 à 4 ans	6,2	27 695	6,4	26 910
5 à 11 ans	18,6	118 720	20,8	141 230
12 à 17 ans	22,8	113 320	27,2	149 225
Total	16,4	257 418	19,2	317 365

Source : Recensement de 2021, Statistique Canada 2024a.

Traitement et compilation : Office 2024.

Les garçons sont plus susceptibles que les filles d'avoir une incapacité

- Les garçons de 0 à 17 ans sont, en proportion, significativement plus nombreux à avoir une incapacité que les filles de la même catégorie d'âge (20,7 % c. 17,8 %) (tableau 2). Il s'agit d'une tendance qui était aussi observée en 2016 (données non présentées).
- La différence entre les garçons et les filles est significative pour les 0 à 4 ans et les 5 à 11 ans, mais pas pour les 12 à 17 ans.
- Depuis 2016, la proportion d'enfants avec incapacité a augmenté tant chez les garçons que chez les filles (données non présentées).

Tableau 2

Taux d'incapacité selon l'âge et le genre¹, population de 0 à 17 ans, Québec, 2021

	Garçons+		Filles+		Total	
	%	n	%	n	%	n
0 à 4 ans	7,3	15 920	5,4	10 985	6,4	26 910
5 à 11 ans	23,5	81 360	18,1	59 870	20,8	141 230
12 à 17 ans	27,5	77 350	26,8	71 875	27,2	149 225
Total	20,7	174 635	17,8	142 735	19,2	317 365

1. La catégorie « Garçons+ » comprend les personnes de genre masculin ainsi que certaines personnes non binaires et la catégorie « Filles+ » comprend les personnes de genre féminin ainsi que certaines personnes non binaires (voir l'annexe III).

Source : Recensement de 2021, Statistique Canada 2024a.

Traitement et compilation : Office 2024.

L'incapacité liée à l'apprentissage est la plus fréquente chez les enfants au Québec

- Parmi tous les enfants de 0 à 17 ans, 12,8 % d'entre eux ont une incapacité liée à l'apprentissage (difficulté à apprendre, à retenir de l'information ou à se concentrer). Il s'agit du type d'incapacité le plus fréquent chez les enfants, suivi par l'incapacité liée à la santé mentale (6,8 % des 0 à 17 ans) (tableau 3).
- Les garçons sont, en proportion, significativement plus nombreux que les filles à avoir une incapacité liée à l'apprentissage (15,1 % c. 10,5 %). La même tendance s'observe pour chaque autre type d'incapacité, à l'exception de la santé mentale. En effet, les filles sont plus susceptibles que les garçons d'avoir une incapacité liée à la santé mentale.

Tableau 3**Taux d'incapacité selon le type d'incapacité¹ et le genre², population de 0 à 17 ans, Québec, 2021**

	Garçons+	Filles+	Total	
	%	%	%	n
Apprentissage	15,1	10,5	12,8	211 925
Santé mentale	6,3	7,2	6,8	111 690
Vision	2,9	3,5	3,2	52 815
Mobilité ou dextérité	1,7	1,3	1,5	25 095
Audition	0,9	0,7	0,8	12 870
Indéterminée	4,7	3,3	4,1	66 920

1. Une personne peut avoir plus d'un type d'incapacité.

2. La catégorie « Hommes+ » comprend les hommes ainsi que certaines personnes non binaires et la catégorie « Femmes+ » comprend les femmes ainsi que certaines personnes non binaires (voir l'annexe III).

Source : Recensement de 2021, Statistique Canada 2024a.

Traitement et compilation : Office 2024.

Les proportions d'enfants avec une incapacité liée à l'apprentissage, la santé mentale et la vision augmentent avec l'âge

- Les proportions d'enfants avec une incapacité liée à l'apprentissage, la santé mentale, la vision et une incapacité de nature indéterminée augmentent avec l'âge. Elles sont plus élevées chez les 5 à 11 ans que chez les 0 à 4 ans, ainsi que chez les 12 à 17 ans comparativement aux 5 à 11 ans (tableau 4).

Tableau 4**Taux d'incapacité selon le type d'incapacité¹ et l'âge, population de 0 à 17 ans, Québec, 2021**

	0 à 4 ans	5 à 11 ans	12 à 17 ans
	%		
Apprentissage	3,5	14,9	17,5
Santé mentale	0,9	6,5	11,7
Vision	0,7	3,2	5,1
Mobilité ou dextérité	1,5	1,6	1,5
Audition	0,5	0,9	0,8
Indéterminée	2,3	4,4	5,0

1. Une personne peut avoir plus d'un type d'incapacité.

Source : Recensement de 2021, Statistique Canada 2024a.

Traitement et compilation : Office 2024.

Les incapacités liées à l'apprentissage, à la santé mentale, à la vision et à l'audition sont en hausse

- Depuis 2016, presque tous les types d'incapacités sont en croissance chez les enfants de 0 à 17 ans. La proportion d'enfants avec une incapacité liée à l'apprentissage a notamment augmenté de 11,2 % à 12,8 %, tandis que la proportion d'enfants avec une incapacité liée à la santé mentale est passée de 4,3 % à 6,8 %. Seule l'augmentation de l'incapacité liée à la mobilité et à la dextérité n'est pas significative (tableau 5).
- En 2016, les garçons étaient plus susceptibles que les filles d'avoir une incapacité liée à la santé mentale. L'inverse est vrai en 2021, alors que ce type d'incapacité a progressé plus rapidement chez les filles que chez les garçons. L'augmentation semble particulièrement importante chez les filles de 12 à 17 ans, alors que le taux d'incapacité liée à la santé mentale est passé chez elles de 7,3 % à 13,9 % (données non présentées).
- Une augmentation des troubles d'apprentissage, de l'anxiété et de la dépression durant les années 2010 et pendant la pandémie de COVID-19 a été observée au Québec et au Canada, mais aussi dans plusieurs autres pays comme la France et les États-Unis. Il est également bien documenté que la hausse de l'anxiété et de la dépression a été particulièrement forte chez les adolescentes (Centers for Disease Control and Prevention 2024; Léon et autres 2024; Traoré, Simard et Julien 2024; Bergeron et autres 2022; Wiens et autres 2020).

Tableau 5**Taux d'incapacité selon le type d'incapacité¹, population de 0 à 17 ans, Québec, 2016 et 2021**

	2016		2021	
	%	n	%	n
Apprentissage	11,2	179 001	12,8	211 925
Santé mentale	4,3	69 050	6,8	111 690
Vision	2,7	44 304	3,2	52 815
Mobilité ou dextérité	1,4	23 081	1,5	25 095
Audition	0,7	11 748	0,8	12 870
Indéterminée	3,8	60 548	4,1	66 920

1. Une personne peut avoir plus d'un type d'incapacité.

Source : Recensements de 2016 et de 2021, Statistique Canada 2024a.

Traitement et compilation : Office 2024.

Près de la moitié des enfants avec incapacité ont une incapacité légère

- En comparaison avec le dernier Recensement, les enfants ayant une incapacité sont plus susceptibles d'avoir une incapacité légère (53 % c. 50 %). Ils sont aussi proportionnellement moins nombreux à avoir une incapacité grave (26 % c. 29 %) (tableau 6).
- Néanmoins, les proportions d'enfants avec une incapacité légère, modérée et grave ont chacune augmenté de 2016 à 2021 (données non présentées).

Tableau 6**La gravité de l'incapacité, population avec incapacité de 0 à 17 ans, Québec, 2016 et 2021**

	2016		2021	
	%	n	%	n
Incapacité modérée ou grave	49,5	129 305	47,5	151 480
<i>Incapacité modérée</i>	20,5	53 580	21,3	67 630
<i>Incapacité grave</i>	29,0	75 725	26,2	83 850
Incapacité légère	50,5	130 435	52,5	165 880

Source : Recensements de 2016 et 2021, Statistique Canada 2024a.

Traitement et compilation : Office 2024.

Les garçons ayant une incapacité sont plus susceptibles d'avoir une incapacité modérée ou grave que les filles

- En 2021, chez les enfants avec incapacité, les garçons sont plus susceptibles que les filles d'avoir une incapacité modérée (21,5 % c. 20,9 %) et grave (28,2 % c. 23,8 %) (tableau 7).
- Conséquemment, les filles avec incapacité sont, en proportion, plus nombreuses à avoir une incapacité légère que les garçons (55,3 % c. 50,2 %).

Tableau 7

La gravité de l'incapacité selon le genre¹, population avec incapacité de 0 à 17 ans, Québec, 2021

	Garçons+	Filles+	Total
		%	
Incapacité modérée ou grave	49,8	44,7	47,5
<i>Incapacité modérée</i>	21,5	20,9	21,3
<i>Incapacité grave</i>	28,2	23,8	26,2
Incapacité légère	50,2	55,3	52,5

1. La catégorie « Garçons+ » comprend les garçons ainsi que certaines personnes non binaires et la catégorie « Fille + » comprend les filles ainsi que certaines personnes non binaires (voir l'annexe III).

Source : Recensement de 2021, Statistique Canada 2024a.

Traitement et compilation : Office 2024.

Les enfants ayant une incapacité indéterminée ou liée à la mobilité ou la dextérité ont plus souvent une incapacité grave

- En 2021, les enfants ayant une incapacité indéterminée ou une incapacité liée à la mobilité et la dextérité sont plus susceptibles d'avoir une incapacité grave (respectivement en proportion de 62,1 % 55,2 %) qu'une incapacité légère ou modérée (tableau 8).

Tableau 8**La gravité de l'incapacité selon le type d'incapacité, population de 0 à 17 ans, Québec, 2021**

	Apprentissage	Santé mentale	Vision	Mobilité ou dextérité	Audition	Indéterminée
	%					
Incapacité modérée ou grave	49,5	52,2	57,7	73,8	55,7	77,8
<i>Incapacité modérée</i>	24,9	23,8	18,7	18,7	21,0	15,7
<i>Incapacité grave</i>	24,6	28,4	39,1	55,2	34,7	62,1
Incapacité légère	50,5	47,8	42,3	26,2	44,3	22,2

Source : Recensement de 2021, Statistique Canada 2024a.

Traitement et compilation : Office 2024.

Une augmentation significative de l'incapacité dans presque toutes les régions du Québec

- Le taux d'incapacité pour les 0 à 17 ans a augmenté de manière significative dans presque toutes les régions du Québec, sauf en Abitibi-Témiscamingue et dans le Nord-du-Québec (tableau 9).
- Le taux d'incapacité est plus faible que la moyenne nationale dans trois régions qui englobent des centres urbains : Montréal, Laval et la Capitale-Nationale. Il est aussi plus faible en Chaudière-Appalaches et dans le Nord-du-Québec.
- Le taux d'incapacité est plus élevé que la moyenne nationale dans l'Outaouais, Lanaudière, l'Estrie, les Laurentides, la Montérégie, la Côte-Nord, l'Abitibi-Témiscamingue et la Mauricie.

Tableau 9**Taux d'incapacité selon la région administrative du Québec, population de 0 à 17 ans, 2016 et 2021**

	2016		2021	
	%	n	%	n
Outaouais	20,0 (+)	16 100	24,5 (+)	20 640
Lanaudière	19,3 (+)	19 900	22,1 (+)	24 770
Estrie	18,7 (+)	16 730	21,9 (+)	20 345
Laurentides	19,9 (+)	23 550	21,7 (+)	27 335
Montérégie	18,7 (+)	52 240	21,2 (+)	63 395
Côte-Nord	17,5	3 260	21,2 (+)	3 640
Abitibi-Témiscamingue	19,4 (+)	5 760	21,1 (+)	6 320
Mauricie	17,7 (+)	7 765	20,6 (+)	9 460
Centre-du-Québec	16,6	7 970	20,1	9 920
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	16,7	2 295	19,8	2 630
Saguenay-Lac-Saint-Jean	16,2	8 145	19,4	9 735
Bas-Saint-Laurent	17,2	5 835	19,3	6 615
Québec (total)	16,4	259 740	19,2	317 365
Capitale-Nationale	15,0 (-)	19 290	18,5 (-)	25 455
Chaudière-Appalaches	14,4 (-)	11 940	16,4 (-)	14 165
Laval	14,1 (-)	12 385	16,2 (-)	14 800
Montréal	12,5 (-)	44 710	15,4 (-)	56 225
Nord-du-Québec	12,9 (-)	1 865	12,7 (-)	1 920

Note : Les signes (+) et (-) indiquent que la proportion de la région correspondante est significativement supérieure ou inférieure à celle du reste du Québec au seuil de 0,05.

Source : Recensements de 2016 et 2021, Statistique Canada 2024a.

Traitement et compilation : Office 2024.

Proportionnellement plus d'enfants avec incapacité au Québec qu'au Canada

- Le taux d'incapacité chez les enfants est plus élevé au Québec que dans l'ensemble du Canada (19,2 % c. 18,4 %) (tableau 10).
- Par rapport au Québec, le taux d'incapacité est supérieur dans les provinces maritimes, mais il est inférieur en Ontario et dans les provinces de l'Ouest canadien.
- L'incapacité a augmenté depuis 2016 dans chaque province et territoire canadien, à l'exception du Nunavut.

Tableau 10

Taux d'incapacité selon la province du Canada, population de 0 à 17 ans, 2016 et 2021

	2016		2021	
	%	n	%	n
Nouvelle-Écosse	20,3	33 210	25,1	41 555
Nouveau-Brunswick	18,6	25 030	24,0	32 205
Île-du-Prince-Édouard	18,8	5 190	23,5	6 735
Yukon	16,3	1 205	21,6	1 760
Terre-Neuve-et-Labrador	16,9	15 305	20,8	17 410
Québec	16,4	259 740	19,2	317 365
Canada (total)	15,2	1 063 290	18,4	1 327 715
Saskatchewan	14,6	36 970	18,3	47 890
Alberta	14,2	130 100	18,2	173 475
Colombie-Britannique	14,9	125 550	18,1	156 765
Territoires du Nord-Ouest	13,5	1 410	17,8	1 770
Manitoba	15,1	43 495	17,7	52 405
Ontario	14,4	384 250	17,5	476 660
Nunavut	13,6	1 840	12,4	1 725

Source : Recensements de 2016 et 2021, Statistique Canada 2024a.

Traitement et compilation : Office 2024.

CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES ET SOCIOÉCONOMIQUES

- La section suivante présente des données sur les enfants avec incapacité et leurs familles. Les personnes de 0 à 17 ans désignées comme enfant d'une famille de recensement, plutôt que l'ensemble des 0 à 17 ans, constituent la population de référence de la majorité des tableaux de cette section.

Plus d'un quart des familles comptent un enfant ayant une incapacité

- En 2021, 28 % des familles québécoises qui comptent au moins un enfant mineur ont au moins un enfant ayant une incapacité (250 490 familles). Parmi celles-ci, environ le tiers (32 %) comptent plus d'un enfant ayant une incapacité (81 160 familles) (données non présentées).
- Les enfants ayant une incapacité sont plus susceptibles de vivre dans de plus petites familles. Ils sont proportionnellement plus nombreux à vivre dans une famille de 2 ou 3 personnes que les enfants sans incapacité et moins susceptibles qu'eux de vivre dans une famille comptant 4 ou 5 personnes et plus. 69 % des enfants avec incapacité vivent dans une famille de 4 personnes ou plus alors que cette proportion est de 74 % pour les enfants sans incapacité (tableau 11).

Tableau 11

Taille de la famille, population de 0 à 17 ans désignée comme enfant d'une famille de recensement avec et sans incapacité, Québec, 2021

	Avec incapacité		Sans incapacité	
	%	n	%	n
2 personnes	8,8	27 250	5,5	71 860
3 personnes	21,8	67 935	21,0	275 445
4 personnes	38,4	119 460	41,1	539 945
5 personnes et plus	31,0	96 565	32,4	425 815

Source : Recensement de 2021, Statistique Canada 2024a.

Traitement et compilation : Office 2024.

Les enfants avec incapacité vivent en plus grande proportion dans une famille monoparentale

- Les enfants avec incapacité vivent en plus forte proportion dans une famille monoparentale (29 %) que les enfants sans incapacité (20 %). Ces proportions n'ont pas évolué significativement depuis 2016 (données non présentées).
- La proportion d'enfants vivant seulement avec leur mère est plus élevée chez les enfants avec incapacité que chez les enfants sans incapacité (23 % c. 14 %). La même différence s'observe pour les enfants vivant seulement avec leur père, mais elle est moins importante (6 % pour les enfants avec incapacité c. 5 % pour les enfants sans incapacité) (tableau 12).
- Les enfants avec incapacité vivent plus fréquemment dans une famille recomposée que les enfants sans incapacité (16 % c. 12 %).
- Ainsi, les enfants sans incapacité sont plus susceptibles que les enfants avec incapacité de vivre dans une famille intacte (69 % c. 55 %), ce qui signifie que les enfants de la famille sont les enfants biologiques ou adoptés des deux conjoints.

Tableau 12

Type de famille, population de 0 à 17 ans désignée comme enfant d'une famille de recensement avec et sans incapacité, Québec, 2021

	Avec incapacité		Sans incapacité	
	%	n	%	n
Famille formée d'un couple	70,9	220 655	80,4	1 056 350
Famille intacte	54,8	170 535	68,8	903 290
Famille recomposée	16,1	50 120	11,7	153 055
Famille monoparentale	29,1	90 565	19,6	256 720
<i>Le parent est un homme+</i>	5,9	18 340	5,3	69 275
<i>Le parent est une femme+</i>	23,2	72 230	14,3	187 450

Source : Recensement de 2021, Statistique Canada 2024a.

Traitement et compilation : Office 2024.

Le taux d'incapacité est plus élevé chez les enfants autochtones que chez les autres enfants

- Le taux d'incapacité est plus élevé chez les enfants autochtones (24,5 %) que chez les enfants non autochtones (19,1 %) (tableau 13).
- Le taux d'incapacité a augmenté depuis 2016 chez les enfants autochtones (24,5 % c. 20,4 %).

Tableau 13

Taux d'incapacité selon l'identité autochtone, population de 0 à 17 ans, Québec, 2016 et 2021

	2016		2021	
	%	n	%	n
Identité autochtone	20,4	9 730	24,5	12 630
Identité non autochtone	16,3	250 005	19,1	304 730
Total	16,4	259 740	19,2	317 365

Source : Recensements de 2016 et 2021, Statistique Canada 2024a.

Traitement et compilation : Office 2024.

Le taux d'incapacité est plus faible chez les enfants immigrants que chez les autres enfants

- Le taux d'incapacité est plus faible chez les enfants immigrants (14,0 %) ou non-résidents permanents (10,2 %) que chez les autres enfants (19,7 %) (tableau 14).
- Depuis 2016, le taux d'incapacité a augmenté pour chacun de ces groupes.

Tableau 14

Taux d'incapacité selon le statut d'immigrant ou d'immigrante, population de 0 à 17 ans, Québec, 2016 et 2021

	2016		2021	
	%	n	%	n
Enfants immigrants	12,3	12 005	14,0	13 665
Enfants non immigrants	16,8	246 990	19,7	300 835
Résidents non permanents	7,6	740	10,2	2 870
Total	16,2	259 740	19,2	317 365

Source : Recensements de 2016 et 2021, Statistique Canada 2024a.

Traitement et compilation : Office 2024.

La proportion d'enfants ayant une incapacité sous le seuil du faible revenu a diminué depuis 2016

- En 2021, 3,3 % des enfants de 0 à 17 ans ayant une incapacité vivent dans une famille en situation de faible revenu, contre 3,5 % des enfants sans incapacité. Cette différence n'est pas statistiquement significative. Les familles en situation de faible revenu sont estimées consacrer 20 points de pourcentage de plus que la moyenne de leur revenu après impôt à la nourriture, au logement et à l'habillement (Statistique Canada 2023) (tableau 15).
- Depuis 2016, la proportion d'enfants de 0 à 17 ans ayant une incapacité qui vivent dans une famille en situation de faible revenu a fortement diminué. Elle est passée de 8,9 % à 3,3 %.
- Il faut toutefois noter que les données sur le revenu du Recensement 2021 proviennent de l'année 2020. Elles reflètent ainsi les augmentations substantielles des revenus des ménages provenant de transferts gouvernementaux ponctuels mis en place pour répondre à la pandémie de COVID-19, qui ont plus que compensé les pertes de revenu d'emploi pour les personnes à faible revenu (Statistique Canada 2022a).
- L'introduction en 2016 de l'Allocation canadienne pour enfants, une prestation fédérale, pourrait aussi avoir contribué à la réduction de la proportion d'enfants en situation de faible revenu (Statistique Canada 2022b).

Tableau 15

Situation de faible revenu (après impôt)¹, population de 0 à 17 ans désignée comme enfant d'une famille de recensement avec et sans incapacité, Québec, 2016 et 2021

	2016		2021	
	%	n	%	n
Avec incapacité	8,9	22 775	3,3	10 155
Sans incapacité	7,6	99 455	3,5	46 110
Total	7,9	123 445	3,5	56 700

1. Les données sur le revenu portent sur les années 2015 et 2020.

Source : Recensements de 2016 et de 2021, Statistique Canada 2024a.

Traitement et compilation : Office 2024.

Les enfants avec incapacité sont moins susceptibles de vivre dans une famille dont le revenu est de 75 000 \$ et plus

- En 2021, proportionnellement plus d'enfants avec incapacité que d'enfants sans incapacité vivent dans une famille ayant un revenu après impôt de 30 000 \$ à 59 999 \$ (17 % c. 14 %). La tendance inverse s'observe dans les familles ayant un revenu après impôt de 75 000 \$ et plus (67 % c. 71 %) (tableau 16).

Tableau 16

Revenu après impôt de la famille¹, population de 0 à 17 ans désignée comme enfant d'une famille de recensement avec et sans incapacité, Québec, 2021

	Avec incapacité		Sans incapacité		Total	
	%	n	%	n	%	n
Moins de 30 000	3,3	10 180	3,1	41 035	3,2	51 840
30 000 à 59 999	17,1	53 155	13,9	181 970	14,5	236 820
60 000 à 74 999	12,5	38 845	12,2	160 845	12,3	200 810
75 000 et plus	67,2	209 040	70,8	929 220	70,0	1 142 995

1. Les données sur le revenu portent sur l'année 2020.

Source : Recensement de 2021, Statistique Canada 2024a.

Traitement et compilation : Office 2024.

Les enfants avec incapacité vivent plus souvent dans une famille sans personne salariée ou bénéficiaire d'un revenu d'emploi

- En 2021, une plus grande proportion d'enfants avec incapacité que d'enfants sans incapacité vivent dans une famille sans personne salariée ou bénéficiaire de revenu d'emploi (5,2 % c. 3,9 %) (tableau 17).
- De 2016 à 2021, la proportion d'enfants avec incapacité qui vivent dans une famille sans personne salariée ou bénéficiaire de revenu d'emploi a décliné de 7,4 % à 5,2 %. Il s'agit d'une tendance qui s'observe également chez les enfants sans incapacité.
- Au Québec, la pandémie de COVID-19 n'a pas entraîné une baisse dans la part des adultes recevant un revenu d'emploi de 2019 à 2020 (l'année de référence pour les données sur le revenu du Recensement). Cette proportion a plutôt connu une légère hausse durant cette période (Statistique Canada 2022b).

Tableau 17

Absence d'une personne salariée ou bénéficiaire d'un revenu d'emploi dans la famille selon l'incapacité¹, population de 0 à 17 ans désignée comme enfant d'une famille de recensement avec et sans incapacité, Québec, 2016 et 2021

	2016		2021	
	%	n	%	n
Avec incapacité	7,4	18 915	5,2	16 030
Sans incapacité	5,4	69 695	3,9	50 655
Total	5,7	89 890	4,1	67 335

1. Les données sur le revenu portent sur l'année 2020.

Source : Recensements de 2016 et de 2021, Statistique Canada 2024a.

Traitement et compilation : Office 2024.

Les enfants avec incapacité vivent plus fréquemment dans des familles locataires de leur logement

- En 2021, une plus forte proportion d'enfants avec incapacité que d'enfants sans incapacité vivent dans une famille locataire de son logement (31 % c. 28 %). Conséquemment, proportionnellement moins d'enfants avec incapacité que d'enfants sans incapacité vivent dans une famille propriétaire de son logement (68 % c. 71 %) (tableau 18).
- Depuis 2016, la proportion d'enfants avec incapacité qui vivent dans une famille locataire de son logement a décliné (31 % en 2021 c. 33 % en 2016), alors que la proportion d'enfants avec incapacité qui vivent dans une famille propriétaire de son logement a augmenté (68 % en 2021 c. 67 % en 2016) (données non présentées).

Tableau 18

Mode d'occupation du logement dans la famille selon l'incapacité, population de 0 à 17 ans désignée comme enfant d'une famille de recensement avec et sans incapacité, Québec, 2021

	Avec incapacité		Sans incapacité		Total	
	%	n	%	n	%	n
Propriétaire	68,3	212 500	71,1	933 525	70,4	1 150 035
Locataire	31,3	97 485	28,4	373 550	29,0	474 220
Logement de bande	0,4	1 230	0,5	5 995	0,5	8 210

Source : Recensement de 2021, Statistique Canada 2024a.

Traitement et compilation : Office 2024.

Le logement est plus abordable pour les familles avec enfant en 2021

- Les familles qui vivent dans un logement inabordable consacrent 30 % ou plus de leur revenu brut aux frais de logement (loyer, paiements hypothécaires, impôts fonciers, charges de copropriété, frais d'électricité, de chauffage, d'eau et des autres services municipaux).
- Les enfants ayant une incapacité ne sont pas significativement plus ou moins susceptibles que les enfants sans incapacité de vivre dans un logement inabordable (tableau 19).
- De 2016 à 2021, les enfants avec et sans incapacité étaient proportionnellement moins nombreux à vivre dans un logement inabordable. La proportion d'enfants vivant dans un logement inabordable est passée de 13,2 % à 7,9 %.
- L'abordabilité des logements canadiens a augmenté en 2021, car les ménages ont gagné des revenus plus importants grâce aux aides gouvernementales mises en place pour répondre à la pandémie de COVID-19 (Statistique Canada 2022c).

Tableau 19

Abordabilité du logement dans la famille selon l'incapacité, population de 0 à 17 ans désignée comme enfant d'une famille de recensement avec et sans incapacité, Québec, 2016 et 2021

	2016		2021	
	%	n	%	n
Avec incapacité	13,9	35 490	7,8	24 390
Sans incapacité	13,0	168 980	8,0	104 630
Total	13,2	206 340	7,9	129 745

1. Les données sur le revenu portent sur l'année 2020.

Source : Recensement de 2016 et de 2021, Statistique Canada 2024a.

Traitement et compilation : Office 2024.

Les enfants avec incapacité vivent moins souvent dans des logements de taille insuffisante

- Les enfants sans incapacité sont plus susceptibles que les enfants avec incapacité de vivre dans un logement de taille insuffisante (13 % c. 10 %) (tableau 20).
- De 2016 à 2021, la proportion d'enfants vivant dans un logement de taille insuffisante n'a pas connu de changement chez les enfants avec incapacité, mais elle a augmenté chez les enfants sans incapacité (13 % c. 12 %).
- Alors que les enfants avec incapacité font face à des conditions économiques moins favorables que les enfants sans incapacité, il est surprenant que les enfants avec incapacité soient avantagés du point de vue de la taille de leur logement. La différence dans la taille de leurs familles pourrait expliquer ce phénomène, car la proportion de personnes vivant dans un logement non convenable augmente avec la taille du ménage (Statistique Canada 2022d). Comme les enfants avec incapacité vivent en moyenne dans de plus petites familles que les enfants sans incapacité, ils seraient conséquemment proportionnellement moins nombreux à habiter des logements de taille non convenable, malgré leur moins bonne situation socioéconomique.

Tableau 20

Taille insuffisante du logement, population de 0 à 17 ans désignée comme enfant d'une famille de recensement avec et sans incapacité, Québec, 2016 et 2021

	2016		2021	
	%	n	%	n
Avec incapacité	10,1	25 670	10,2	31 640
Sans incapacité	12,0	155 795	12,9	168 875
Total	11,8	184 335	12,4	203 220

Source : Recensement de 2016 et de 2021, Statistique Canada 2024a.

Traitement et compilation : Office 2024.

ANNEXE I

QUESTIONS PERMETTANT D'IDENTIFIER LES PERSONNES AYANT UNE INCAPACITÉ

Activités de la vie quotidienne – question 18 du Recensement de 2021 et sous-questions

La question suivante porte sur les difficultés qu'une personne pourrait avoir à faire certaines activités. Seulement les difficultés ou conditions à long terme qui durent depuis six mois ou qui pourraient durer six mois ou plus devraient être considérées.

18. a) Cette personne a-t-elle une quelconque difficulté à voir (même en portant des lunettes ou des verres de contact) ?
- 1 : Non
 - 2 : Parfois
 - 3 : Souvent
 - 4 : Toujours
18. b) Cette personne a-t-elle une quelconque difficulté à entendre (même en utilisant un appareil auditif) ?
- 1 : Non
 - 2 : Parfois
 - 3 : Souvent
 - 4 : Toujours
18. c) Cette personne a-t-elle une quelconque difficulté à marcher, à utiliser des escaliers, à se servir de ses mains ou de ses doigts ou à faire d'autres activités physiques ?
- 1 : Non
 - 2 : Parfois
 - 3 : Souvent
 - 4 : Toujours
18. d) Cette personne a-t-elle une quelconque difficulté à apprendre, à retenir de l'information ou à se concentrer ?
- 1 : Non
 - 2 : Parfois
 - 3 : Souvent
 - 4 : Toujours

18. e) Cette personne a-t-elle une quelconque condition d'ordre émotionnel, psychologique ou de santé mentale (par ex. : anxiété, dépression, trouble bipolaire, toxicomanie, anorexie, etc.)?
- 1 : Non
 - 2 : Parfois
 - 3 : Souvent
 - 4 : Toujours
18. f) Cette personne a-t-elle d'autres problèmes de santé, ou conditions à long terme, qui durent depuis six mois ou qui pourraient durer six mois ou plus ? [Exclure : tout problème de santé déjà mentionné aux questions 18. a) à 18. e) ci-dessus.]
- 1 : Non
 - 2 : Parfois
 - 3 : Souvent
 - 4 : Toujours

Source : *Questions du Recensement de la population de 2021 : Formulaire 2A-L*, Statistique Canada (Statistique Canada 2024b).

ANNEXE II

DÉFINITIONS

Les définitions ont été tirées du *Dictionnaire : Recensement de la population, 2021* (Statistique Canada 2023).

Abordabilité du logement

Un logement est abordable si le ménage consacre moins de 30 % de son revenu total avant impôt aux frais de logement. On calcule le rapport des frais de logement au revenu en divisant les frais de logement mensuels moyens par le revenu mensuel total moyen du ménage, puis en multipliant le résultat par 100.

Les « frais de logement » renvoient au montant total moyen de tous les frais de logements payés chaque mois par les ménages qui sont propriétaires ou locataires de leur logement.

Pour les ménages propriétaires, les frais de logement englobent, s'il y a lieu, les paiements hypothécaires, l'impôt foncier et les charges de copropriété (communément appelés frais de condominium), ainsi que les frais d'électricité, de chauffage, d'eau et des autres services municipaux. Pour les ménages locataires, les frais de logement englobent, s'il y a lieu, le loyer et les frais d'électricité, de chauffage, d'eau et des autres services municipaux.

Faible revenu après impôt

Les Seuils de faible revenu après impôt (SFR-Apl) désignent les seuils de revenu, définis en utilisant les données sur les dépenses de 1992, en deçà desquels les familles économiques ou les personnes hors famille économique consacraient une part plus importante que la moyenne de leur revenu après impôt aux besoins primaires comme la nourriture, le logement et l'habillement. Plus précisément, les seuils représentent les niveaux de revenu auxquels on s'attendait à ce que ces familles ou personnes consacrent 20 points de pourcentage de plus de leur revenu après impôt que la moyenne à la nourriture, au logement et à l'habillement. Ces seuils ont été indexés en dollars courants selon l'Indice des prix à la consommation (IPC) d'ensemble.

Le SFR-Apl comprend 35 seuils composés de sept tailles de familles pour tenir compte des économies d'échelle et de cinq différentes tailles de secteurs de résidence pour tenir compte des différences possibles du coût de la vie entre les communautés de tailles différentes. Lorsque le revenu après impôt d'une famille économique ou d'une personne hors famille économique tombe sous le seuil applicable à la personne, la personne, ou chaque membre dans le cas d'une famille économique, est considéré, selon le SFR-Apl, comme ayant un faible revenu. La situation de faible revenu est habituellement présentée pour les personnes, mais puisque le seuil SFR-Apl et le revenu familial sont uniques au sein de chaque famille économique, la situation de faible revenu selon le SFR-Apl peut aussi s'appliquer aux familles économiques. Pour le Recensement de 2021, la période de référence est l'année civile 2020 pour toutes les variables de faible revenu.

Famille composée d'un couple ou monoparentale

- Famille de recensement comptant un couple : Cette catégorie comprend les familles de recensement comptant un couple marié ou en union libre.
- Famille de recensement monoparentale : Cette catégorie comprend les familles de recensement composées d'un seul parent avec son ou ses enfants.

Famille de recensement

La famille de recensement est définie comme suit : un couple marié et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints ; un couple en union libre et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints ; ou un parent dans une famille monoparentale, peu importe son état matrimonial, habitant avec au moins un enfant dans le même logement et ce ou ces enfants. Tous les membres d'une famille de recensement particulière habitent le même logement. Les enfants peuvent être des enfants biologiques ou adoptés, peu importe leur âge ou leur état matrimonial, du moment qu'ils habitent dans le logement sans leur propre conjoint marié, conjoint de fait ou enfant. Les petits-enfants habitant avec leurs grands-parents, alors qu'aucun des parents n'est présent, constituent également une famille de recensement.

Famille intacte ou recomposée

- Famille intacte : Famille comptant un couple avec enfants dans laquelle tous les enfants sont les enfants biologiques ou adoptés des deux conjoints mariés ou des deux partenaires en union libre.
- Famille recomposée : Famille comptant un couple avec enfants qui comprend au moins un enfant biologique ou adopté de seulement un des conjoints mariés ou conjoints de fait dont la naissance ou l'adoption est survenue avant la relation actuelle. La famille peut comprendre de tels enfants de chaque conjoint marié ou conjoint de fait. La famille peut aussi comprendre des enfants biologiques ou adoptés issus de la relation actuelle. Si le conjoint marié ou conjoint de fait actuel a adopté le(s) enfant(s) de l'autre conjoint marié ou conjoint de fait, alors ce n'est plus une famille recomposée.

Gravité de l'incapacité

La **gravité de l'incapacité** comprend trois niveaux. Une personne est considérée comme ayant une incapacité légère si la réponse à au moins l'une des sous-questions 18a) à 18f) est « parfois », mais qu'aucune des réponses n'est « souvent » ou « toujours ». Une incapacité est considérée comme modérée si au moins l'une des réponses aux sous-questions est « souvent », mais qu'aucune des réponses n'est « toujours », et une incapacité grave est présente si au moins l'une des réponses est « toujours ».

Mode d'occupation du logement

« Mode d'occupation » indique si le ménage possède ou loue son logement privé. Le logement privé peut être situé sur un terrain loué ou faire partie d'une copropriété (communément appelé condominium). On considère qu'un ménage possède son logement si l'un des membres du ménage détient le logement, même si la totalité du prix n'a pas été versée, par exemple si le logement est grevé d'hypothèque ou d'une autre créance. On considère qu'un ménage loue son logement si aucun membre du ménage ne possède le logement. On considère qu'un ménage loue un logement même si le logement ne fait l'objet d'aucun loyer en espèces ou est loué à un loyer réduit, ou si le logement fait partie d'une coopérative.

Pour des raisons historiques et juridiques, l'occupation des logements dans les réserves indiennes ou les établissements indiens ne se prête pas à la classification habituelle du mode d'occupation. Par conséquent, une catégorie spéciale « logement fourni par le gouvernement local, la Première Nation ou la bande indienne » a été créée dans le cadre du recensement.

Personne salariée ou bénéficiaire d'un revenu d'emploi

Personne ayant un revenu d'emploi au cours de la période de référence. Le revenu d'emploi peut être sous forme de salaires, traitements et commissions ou revenu net provenant d'un travail autonome. Pour le Recensement de 2021, la période de référence pour les données sur le revenu est l'année civile 2020, sauf si spécifié autrement.

Taux d'incapacité

Le **taux d'incapacité** a été déterminé à partir des réponses aux questions sur les activités de la vie quotidienne présentées à l'annexe I. Il représente la proportion de personnes pour lesquels la réponse à l'une ou plusieurs des sous-questions 18a) à 18f) était « parfois », « souvent » ou « toujours », sur l'ensemble des personnes visées par le questionnaire long obligatoire. Ce taux peut inclure certaines personnes ayant une incapacité temporaire au moment du Recensement.

Types d'incapacité

Les différents **types d'incapacité** présentés dans ce rapport ont été déterminés à partir des sous-questions de la question 18 du Recensement. Les définitions pour chaque type d'incapacité sont les suivantes :

- Vision : Personne ayant parfois, souvent ou toujours une quelconque difficulté à voir (même en portant des lunettes ou des verres de contact).
- Audition : Personne ayant parfois, souvent ou toujours une quelconque difficulté à entendre (même en utilisant un appareil auditif).
- Mobilité ou dextérité : Personne ayant parfois, souvent ou toujours une quelconque difficulté à marcher, à utiliser des escaliers, à se servir de ses mains ou de ses doigts ou à faire d'autres activités physiques.
- Apprentissage : Personne ayant parfois, souvent ou toujours une quelconque difficulté à apprendre, à retenir de l'information ou à se concentrer.
- Santé mentale : Personne ayant parfois, souvent ou toujours une quelconque condition d'ordre émotionnel, psychologique ou de santé mentale (par ex. : anxiété, dépression, trouble bipolaire, toxicomanie, anorexie, etc.).
- Indéterminée : Personne ayant parfois, souvent ou toujours d'autres problèmes de santé, ou conditions à long terme, qui durent depuis six mois ou qui pourraient durer six mois ou plus.

ANNEXE III

INFORMATION CONCERNANT L'UTILISATION DE LA VARIABLE « GENRE DE LA PERSONNE »

- Le recensement de 2021 comporte un changement important concernant l'utilisation des concepts de genre et de sexe. Dans le questionnaire du recensement, la précision « à la naissance » a été ajoutée à la question sur le sexe, et une question sur le genre a été ajoutée (Statistique Canada 2022e).
- Le concept de « genre » réfère à « l'identité personnelle et sociale d'un individu en tant qu'homme, femme ou personne non binaire (une personne qui n'est pas exclusivement homme ni femme) » (Statistique Canada 2023).
- La variable « genre de la personne » est maintenant utilisée par défaut dans le recensement et dans la plupart des programmes de la statistique sociale à Statistique Canada, conformément à ses nouvelles orientations (Statistique Canada 2021).
- Dans la compilation des données, il est parfois nécessaire d'agréger les données dans une variable sur le genre à deux catégories pour protéger la confidentialité des réponses fournies puisque la taille de la population non binaire est petite. Les « personnes non binaires » sont alors réparties dans les deux autres catégories de genre et sont désignées par le signe « + » (Statistique Canada 2022f). Dans les tableaux du présent rapport, la variable du genre est ainsi répartie en deux catégories : la catégorie « Hommes+ » comprend les hommes (et/ou les garçons), de même que certaines personnes non binaires et la catégorie « Femmes+ » comprend les femmes (et/ou les filles), de même que certaines autres personnes non binaires.

MÉDIAGRAPHIE

- ARIM, Rubab et autres (2025). *Identification des enfants ayant une incapacité dans l'enquête sur les modes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants : les enfants ayant un problème de santé de longue durée ou une incapacité*, [En ligne]. [https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/11-633-x/11-633-x2024006-fra.pdf?st=R_YIjsFd] (Consulté le 31 janvier 2025).
- BERGERON, Josiane et autres (2022). *Enquête sur la santé psychologique des 12 à 25 ans*, [En ligne]. [https://www.santelaurentides.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/cisss_laurentides/Sante_Publique/Donnees_sur_la_population/Autres_documents/Enquete_sante_psychologique_12_25_ans_Mars_2022.pdf] (Consulté le 22 janvier 2025).
- CENTERS FOR DISEASE CONTROL AND PREVENTION (2024). *Youth risk behavior survey data summary & trends report : 2013–2023*, U.S. Department of Health and Human Services.
- FURRIE, Adele (2018). *L'évolution des données sur l'incapacité au Canada : rester en phase avec un Canada plus inclusif*, [En ligne], Statistique Canada. [www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-654-x/89-654-x2018003-fra.htm] (Consulté le 22 janvier 2025).
- LÉON, C. et autres (9 avril 2024). *La santé mentale et le bien-être des collégiens et lycéens en France hexagonale : résultats de l'enquête nationale en collèges et en lycées chez les adolescents sur la santé et les substances : enclass 2022*, Saint-Maurice, Santé publique France, « Le point sur ».
- OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES (2020a). *L'incapacité chez les enfants au Québec : portrait selon le recensement de 2016*, Drummondville, Secrétariat général, L'Office, 39 p.
- OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES (2020b). *L'incapacité chez les personnes de 18 ans et plus vivant avec leurs parents au Québec : portrait selon le recensement de 2016*, Drummondville, Secrétariat général, L'Office, 33 p.
- OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES (2024). *L'incapacité chez les personnes de 18 ans et plus vivant avec leurs parents au Québec : portrait selon le recensement de 2021*, Drummondville, Secrétariat général, communications et affaires juridiques, L'Office, 29 p.
- QUÉBEC (2004). *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale : RLRQ, c. E-20.1, à jour au 1^{er} août 2018*, [En ligne]. [<https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/E-20.1>] (Consulté le 1^{er} décembre 2023).
- STATISTIQUE CANADA (2021). *Genre de la personne*, [En ligne]. [https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3Var_f.pl?Function=DEC&Id=410445] (Consulté le 22 janvier 2025).
- STATISTIQUE CANADA (2022a). *Enquête canadienne sur le revenu, 2020*, [En ligne] dans *Le Quotidien – Statistique Canada*, [En ligne]. [<https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220713/dq220713d-fra.htm>] (Consulté le 23 janvier 2025).

- STATISTIQUE CANADA (2022b). *Les prestations reçues durant la pandémie amortissent les pertes des travailleurs à faible revenu et rétrécissent l'inégalité du revenu : le revenu après impôt grimpe dans tout le Canada sauf en Alberta et à Terre-Neuve-et-Labrador*, [En ligne] dans *Le Quotidien – Statistique Canada*, [En ligne]. [<https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220713/dq220713d-fra.htm>] (Consulté le 23 janvier 2025).
- STATISTIQUE CANADA (2022c). *Acheter ou louer : le marché du logement continue d'être transformé par plusieurs facteurs alors que les Canadiens sont à la recherche d'un chez-soi abordable*, [En ligne]. [<https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220921/dq220921b-fra.htm>] (Consulté le 23 janvier 2025).
- STATISTIQUE CANADA (2022d). *Taille convenable du logement selon le mode d'occupation : Canada, provinces et territoires, divisions de recensement et subdivisions de recensement : tableaux*, [En ligne]. [<https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/cv.action?pid=9810023701>] (Consulté le 23 janvier 2025).
- STATISTIQUE CANADA (2022e). *Comblent les lacunes : renseignements sur le genre dans le cadre du recensement de 2021*, [En ligne]. [<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/ref/98-20-0001/982000012021001-fra.cfm>] (Consulté le 22 janvier 2025).
- STATISTIQUE CANADA (2022f). *Note du recensement de 2021 sur le genre*, [En ligne]. [<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/ref/gender-genre-fra.cfm>] (Consulté le 22 janvier 2025).
- STATISTIQUE CANADA (2023). *Dictionnaire : recensement de la population, 2021*, [En ligne]. [<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/ref/dict/98-301-x2021001-fra.pdf#page=19&zoom=100,0,0>] (Consulté le 22 janvier 2025).
- STATISTIQUE CANADA (2024a). *Recensement de 2021*, commande spéciale adressée à Statistique Canada (document interne).
- STATISTIQUE CANADA (2024b). *Questionnaires du recensement de 2021*, [En ligne]. [<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/ref/questionnaire/index-fra.cfm>] (Consulté le 22 janvier 2025).
- TRAORÉ, Issouf, Micha SIMARD et Dominic JULIEN (2024). *Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire : résultats de la troisième édition : 2022-2023*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/enquete-quebecoise-sante-jeunes-secondaire-2022-2023.pdf] (Consulté le 22 janvier 2025).
- WIENS, K. et autres (2020). « *A growing need for youth mental health services in Canada : examining trends in youth mental health from 2011 to 2018* », *Epidemiology and Psychiatric Sciences*, vol. 29, no e115, p. 9.



Office des personnes
handicapées

Québec

